

La Relance au secondaire en formation professionnelle

La situation d'emploi des personnes diplômées en 2013-2014

Le présent document a été préparé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Direction

Valérie Sayssset

Coordination

Alain Carpentier

Rédaction

Alain Carpentier

Mylène-Laëtitia Chebou

Collecte des données

Advanis Jolicœur

Traitement des données

Alain Carpentier

Mylène-Laëtitia Chebou

Marie-Ève Bourassa-Ruel

Production

Direction des communications

Collaboration

Aide financière aux études

Direction des ressources financières et matérielles

Direction de l'accès à l'information et des plaintes

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

ISSN 1923-5674 (en ligne)

ISBN 978-2-550-78076-2 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2016

TABLE DES MATIÈRES

	Page
PRÉSENTATION	1
MÉTHODOLOGIE	2
DÉFINITIONS	13
FAITS SAILLANTS	15
ANALYSE GÉNÉRALE	17
ANNEXE — LISTE DES TABLEAUX ADDITIONNELS ACCESSIBLES SUR LE SITE WEB DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	40

PRÉSENTATION

L'enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle* a pour objet de décrire la situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire environ un an après l'obtention du diplôme. Elle fournit une information fiable et actualisée sur l'intégration au marché du travail des nouveaux titulaires d'un diplôme, et ce, aussi bien par programme, par secteur de formation et par région administrative que pour l'ensemble du Québec.

L'ensemble des diplômés de la formation professionnelle au secondaire (diplôme d'études professionnelles [DEP] et attestation de spécialisation professionnelle [ASP]) est sollicité pour l'enquête. Pour celle de 2015, les diplômés de 2013-2014 étaient visés. Des renseignements sur la situation de ces diplômés au 31 mars et au 1^{er} juin 2015 ont été recueillis d'octobre 2015 à mars 2016. Le taux de réponse général a été de 56,1 %.

Ce rapport présente la méthodologie et les principaux résultats de l'enquête 2015 de *La Relance au secondaire en formation professionnelle*. Des tableaux détaillés additionnels sont accessibles sur le site Web du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La liste de ces tableaux se trouve en annexe.

MÉTHODOLOGIE

La population cible

La population cible de l'enquête 2015 de *La Relance au secondaire en formation professionnelle* est formée de l'ensemble des personnes qui ont obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014.

Une personne ayant reçu plus d'un diplôme pendant cette période n'a été interviewée que sur un diplôme : soit le plus élevé (une ASP est une spécialisation d'un DEP), soit le plus récemment obtenu.

La **population cible de départ** compte 51 192 titulaires d'au moins un DEP ou une ASP.

La liste des personnes visées par l'enquête a été constituée à partir des données de la Sphère informationnelle du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à l'été 2015.

Les exclusions

Lors de la collecte des données, des diplômés ont été exclus de la population cible, soit 866 personnes non admissibles (qui résidaient à l'extérieur du Québec ou qui ont déclaré ne pas être titulaires du diplôme en question) et 23 autres décédées. La **population cible finale** compte donc 50 303 personnes diplômées, y compris les titulaires de l'ASP *Lancement d'une entreprise*.

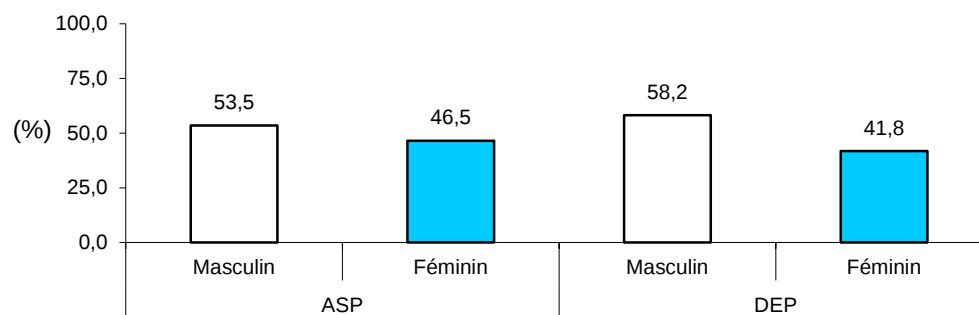
C'est sur la base de cette population cible finale que la pondération a été établie (voir la section « La méthodologie de pondération et ses effets »). Cependant, les résultats présentés dans ce rapport excluent les 9 007 titulaires de l'ASP *Lancement d'une entreprise*¹. La **population cible pour ce rapport** et les tableaux qui l'accompagnent est donc de 41 296 personnes diplômées.

¹ Les résultats qui concernent les personnes diplômées de ce programme sont traités séparément.

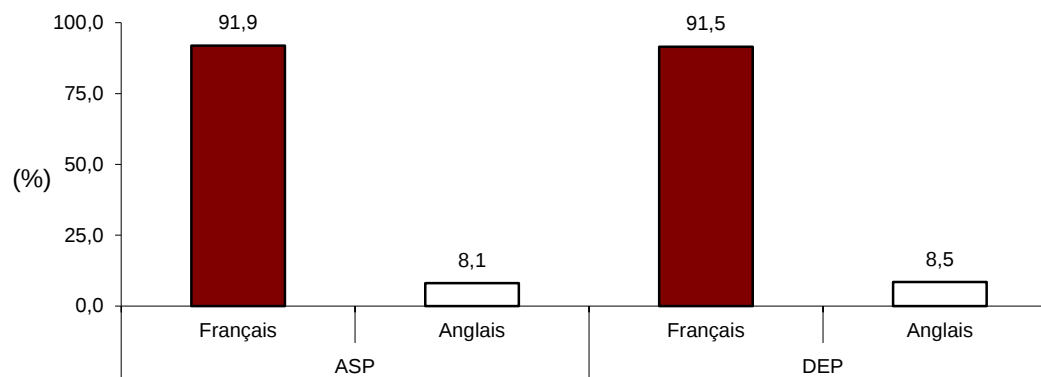
Quelques caractéristiques des titulaires d'un DEP ou d'une ASP

Les 41 296 personnes diplômées de la formation professionnelle visées comptent 38 552 titulaires d'un DEP et 2 744 titulaires d'une ASP (le programme *Lancement d'une entreprise* étant exclu). Les proportions d'hommes et de femmes sont présentées dans le graphique 1. La répartition des diplômés selon la langue d'enseignement est illustrée par le graphique 2.

Graphique 1 : Répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire selon le sexe

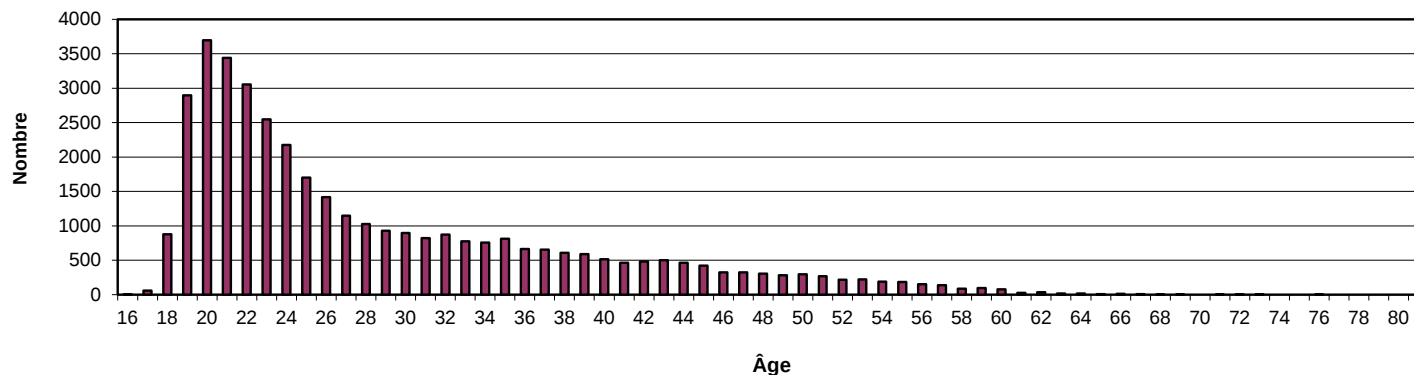


Graphique 2 : Répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire selon la langue d'enseignement

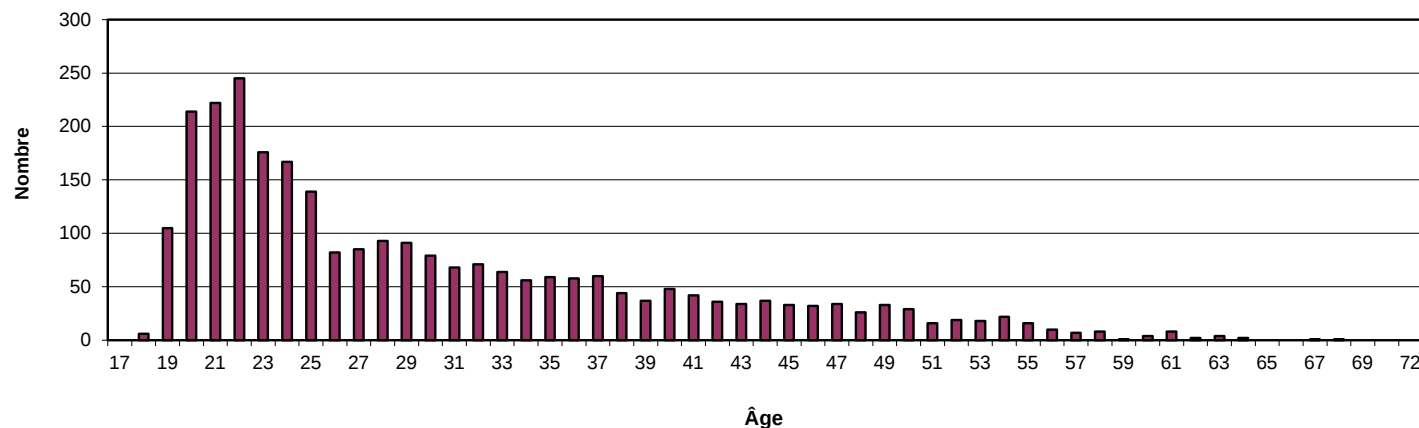


L'âge moyen des titulaires d'un DEP était de 28,7 ans au 1^{er} juillet 2014. Il était de 30,1 ans chez les titulaires d'une ASP (le programme *Lancement d'une entreprise* étant exclu). La répartition des titulaires en fonction de l'âge et du type de diplôme est présentée dans les graphiques 3.1 et 3.2.

Graphique 3.1 : Répartition des titulaires d'un diplôme d'études professionnelles en 2013-2014 en fonction de l'âge (âge moyen : 28,7 ans)



Graphique 3.2 : Répartition des titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle en 2013-2014 en fonction de l'âge (âge moyen : 30,1 ans)



Le tableau suivant présente la répartition des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire selon les régions administratives du Québec.

RÉPARTITION DES PERSONNES DIPLÔMÉES VISÉES PAR L'ENQUÊTE *LA RELANCE AU SECONDAIRE EN FORMATION PROFESSIONNELLE* DE L'ANNÉE 2015, SELON LE DIPLÔME OBTENU ET PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Région administrative	Diplôme d'études professionnelles	Attestation de spécialisation professionnelle ¹	Personnes diplômées visées par l'enquête	(%)
Bas-Saint-Laurent (01)	833	63	896	2,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	1 864	175	2 039	4,9
Capitale-Nationale (03)	4 848	339	5 187	12,6
Mauricie (04)	1 447	123	1 570	3,8
Estrie (05)	1 396	112	1 508	3,7
Montréal (06)	10 261	738	10 999	26,6
Outaouais (07)	1 154	88	1 242	3,0
Abitibi-Témiscamingue (08)	826	41	867	2,1
Côte-Nord (09)	531	0	531	1,3
Nord-du-Québec (10)	356	0	356	0,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	414	6	420	1,0
Chaudière-Appalaches (12)	1 765	151	1 916	4,6
Laval (13)	2 412	237	2 649	6,4
Lanaudière (14)	1 359	46	1 405	3,4
Laurentides (15)	3 168	100	3 268	7,9
Montérégie (16)	4 930	357	5 287	12,8
Centre-du-Québec (17)	988	168	1 156	2,8
Ensemble du Québec	38 552	2 744	41 296	100,0

¹ Le programme *Lancement d'une entreprise* est exclu.

Les personnes visées par l'enquête sont issues de 196 programmes qui se rattachent à 20 secteurs de formation. Le tableau suivant présente leur répartition selon ces secteurs de formation.

RÉPARTITION DES PERSONNES DIPLÔMÉES VISÉES PAR L'ENQUÊTE *LA RELANCE AU SECONDAIRE EN FORMATION PROFESSIONNELLE* DE L'ANNÉE 2015, SELON LE DIPLÔME OBTENU ET PAR SECTEUR DE FORMATION

Secteur de formation	Diplôme d'études professionnelles	Attestation de spécialisation professionnelle ¹	Personnes diplômées visées par l'enquête
Administration, commerce et informatique (01)	6 197	1 414	7 611
Agriculture et pêches (02)	758	28	786
Alimentation et tourisme (03)	2 625	324	2 949
Arts (04)	361	0	361
Bois et matériaux connexes (05)	288	0	288
Chimie et biologie (06)	55	0	55
Bâtiment et travaux publics (07)	6 530	91	6 621
Environnement et aménagement du territoire (08)	142	0	142
Électrotechnique (09)	2 571	0	2 571
Entretien d'équipement motorisé (10)	2 585	74	2 659
Fabrication mécanique (11)	1 258	258	1 516
Foresterie et papier (12)	327	0	327
Communications et documentation (13)	364	0	364
Mécanique d'entretien (14)	634	37	671
Mines et travaux de chantier (15)	1 562	0	1 562
Métallurgie (16)	1 381	265	1 646
Transport (17)	2 173	0	2 173
Cuir, textile et habillement (18)	100	0	100
Santé (19)	7 204	0	7 204
Soins esthétiques (21)	1 437	253	1 690
Ensemble du Québec	38 552	2 744	41 296

¹ Le programme *Lancement d'une entreprise* est exclu.

La collecte des données

Menée par la firme Advanis Jolicœur, la collecte des données a été effectuée selon une méthode mixte faisant appel principalement à des entrevues téléphoniques et, pour une portion restreinte, à l'aide d'un questionnaire Web. Les répondants pouvaient y participer en français ou en anglais. La collecte s'est tenue du 8 octobre 2015 au 29 mars 2016.

Les entrevues téléphoniques ont duré en moyenne un peu moins de neuf minutes.

Le contrôle de la qualité

Trois moyens ont été utilisés pour le contrôle de la qualité des renseignements recueillis :

- un questionnaire visant à vérifier la cohérence de certaines réponses critiques;
- un suivi des taux de réponse à l'aide de strates définies sur la base du programme d'études, du type de diplôme (DEP ou ASP) et de la région administrative;
- l'écoute téléphonique d'entrevues sélectionnées au hasard tout au long de la période de collecte.

Les taux de réponse et de collaboration

Le taux de réponse global est de 56,1 % (55,9 % pour le DEP et 58,9 % pour l'ASP). Ce taux a été calculé selon le rapport entre le nombre d'entrevues menées et la taille globale de la population étudiée.

Les taux de collaboration varient entre 90,0 % et 97,9 % selon les régions administratives. Ces taux ont été calculés d'après le rapport entre le nombre d'entrevues menées et le nombre de personnes visées par l'enquête avec lesquelles un contact téléphonique a été établi. Les résultats détaillés sont présentés dans le tableau suivant.

RÉSULTATS DE LA COLLECTE DES DONNÉES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE (DEP et ASP, le programme *Lancement d'une entreprise* étant exclu)

Région administrative	Population A (nombre)	Entrevues effectuées B (nombre)	Refus de répondre C (nombre)	Impossibilité de joindre la personne D (nombre)	Taux de réponse B/A (%)	Taux de collaboration B/(B + C) (%)
Bas-Saint-Laurent (01)	896	525	34	337	58,6	93,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	2 039	1 194	108	737	58,6	91,7
Capitale-Nationale (03)	5 187	3 025	316	1 846	58,3	90,5
Mauricie (04)	1 570	922	65	583	58,7	93,4
Estrie (05)	1 508	865	80	563	57,4	91,5
Montréal (06)	10 999	5 740	500	4 759	52,2	92,0
Outaouais (07)	1 242	605	67	570	48,7	90,0
Abitibi-Témiscamingue (08)	867	496	41	330	57,2	92,4
Côte-Nord (09)	531	324	20	187	61,0	94,2
Nord-du-Québec (10)	356	186	4	166	52,2	97,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	420	226	21	173	53,8	91,5
Chaudière-Appalaches (12)	1 916	1 179	107	630	61,5	91,7
Laval (13)	2 649	1 469	138	1 042	55,5	91,4
Lanaudière (14)	1 405	881	72	452	62,7	92,4
Laurentides (15)	3 268	1 856	174	1 238	56,8	91,4
Montréal (16)	5 287	2 979	316	1 992	56,3	90,4
Centre-du-Québec (17)	1 156	687	64	405	59,4	91,5
Ensemble du Québec	41 296	23 159	2 127	16 010	56,1	91,6

La méthodologie de pondération

L'enquête 2015 de *La Relance au secondaire en formation professionnelle* est la première à inclure un traitement pour la non-réponse. À la suite d'une évaluation de la méthodologie des enquêtes 2011, 2012 et 2013², l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a observé que :

« [...] les estimations pondérées ne diffèrent pas en général de façon importante des estimations non pondérées. Quoi qu'il en soit, on ne peut quantifier l'impact de la non-réponse qu'en comparant les estimations pondérées et non pondérées, et c'est la pondération qui permet l'inférence des résultats à la population. Avec des estimations non pondérées, on ne peut faire référence qu'aux répondants, ce qui n'est pas souhaitable³. »

L'enquête 2015 présente un total de 28 291 répondants parmi les 50 303 titulaires d'un DEP ou d'une ASP admissibles (y compris les personnes issues du programme *Lancement d'une entreprise*⁴). Certaines sous-populations sont sous-représentées ou surreprésentées parmi les répondants en comparaison de leur proportion réelle dans la population.

Suivant une démarche proposée par l'ISQ, quatre variables ont été désignées comme étant à la fois significativement liées à la réponse et au fait d'occuper un emploi :

- le réseau d'enseignement public (y compris le réseau gouvernemental) ou privé;
- la région de l'établissement d'enseignement fréquenté (Montréal, Capitale-Nationale ou autre);
- la langue d'enseignement, soit le français ou l'anglais;
- l'âge du diplômé (16-18 ans, 19-22 ans, 23-24 ans, 25-44 ans et 45 ans ou plus).

Ces variables ont donc été retenues pour la pondération, car elles montrent les plus importantes différences entre leur distribution dans la population et dans l'échantillon obtenu. D'autres variables ont été testées, mais elles n'étaient pas significativement liées à la probabilité d'une participation à l'enquête et de

² Institut de la statistique du Québec, *Évaluation de la méthodologie de l'enquête Relance auprès des diplômés du secondaire en formation professionnelle*, 15 avril 2015.

³ *Évaluation de la méthodologie de l'enquête Relance auprès des diplômés du secondaire en formation professionnelle*, page 11.

⁴ Bien que les résultats présentés dans ce rapport et les tableaux qui l'accompagnent excluent l'ASP *Lancement d'une entreprise*, ce programme a été considéré pour la pondération.

l'occupation d'un emploi : le type de formation (DEP ou ASP), le nombre de tentatives de contact effectuées par la firme de sondage et le sexe du diplômé.

La combinaison des quatre variables retenues pour la pondération a produit une cinquantaine de regroupements. Chaque répondant s'est vu attribuer un poids statistique correspondant à l'inverse du taux de réponse observé pour le regroupement d'appartenance.

Les effets de la pondération

Les effets de la pondération ont été vérifiés pour les principaux indicateurs, soit la proportion de diplômés en emploi, le taux de chômage, la proportion de travailleurs à temps plein, la proportion de salariés à temps plein dont l'emploi est en rapport avec la formation reçue et le salaire hebdomadaire brut moyen des salariés à temps plein. Pour ce faire, les écarts absolus maximums entre les estimations pondérées et les estimations non pondérées ont été déterminés en fonction des principales variables de croisement : le type de diplôme (DEP ou ASP), le secteur de formation, la région et le programme.

Écarts maximums entre les estimations pondérées et les estimations non pondérées

Indicateur	Variable de croisement	Écart absolu maximum
Proportion de diplômés en emploi	Type de diplôme	0,6 %
	Secteur de formation	1,0 %
	Région	0,5 %
	Programme	5,2 %
Taux de chômage	Type de diplôme	0,2 %
	Secteur de formation	0,5 %
	Région	0,2 %
	Programme	5,2 %
Proportion de travailleurs à temps plein	Type de diplôme	0,1 %
	Secteur de formation	0,7 %
	Région	0,7 %
	Programme	3,4 %
Proportion de salariés à temps plein dont l'emploi est en rapport avec la formation reçue	Type de diplôme	0,4 %
	Secteur de formation	1,1 %
	Région	0,3 %
	Programme	8,4 %
Salaire hebdomadaire brut moyen des salariés à temps plein	Type de diplôme	2,7 \$
	Secteur de formation	4,2 \$
	Région	6,0 \$
	Programme	25,3 \$

Les plus importants effets observés concernent les programmes. Cela est dû à la présence de programmes avec très peu de diplômés. Globalement, on constate que la pondération a un faible effet. Il demeure que seul le recours à une pondération permet, pour cette enquête comme pour celles à venir, de s'assurer que les principaux biais découlant de la non-réponse sont contrôlés.

Ce faible effet de la pondération est dû au fait que les caractéristiques des répondants sont très proches de celles de la population visée. Il permet par ailleurs d'affirmer que les différences observées entre les résultats de l'enquête 2015 et ceux des enquêtes précédentes, non pondérées, ne peuvent être principalement attribuées à l'effet de la pondération.

Les critères de publication

Pour les besoins de la publication, seules sont diffusées les données des sous-groupes qui comprennent cinq personnes diplômées ou plus et pour lesquels les taux de réponse minimums, indiqués dans le tableau suivant, ont été atteints.

TAUX DE RÉPONSE MINIMUMS RECHERCHÉS DANS LE CADRE DE
L'ENQUÊTE *LA RELANCE AU SECONDAIRE EN FORMATION*
PROFESSIONNELLE DE L'ANNÉE 2015 EN FONCTION DE LA TAILLE DE LA
STRATE

Taille de la strate	Taux de réponse minimum requis
De 1 à 4 personnes	— *
5 personnes	100 %
De 6 à 10 personnes	65 %
De 11 à 25 personnes	60 %
26 personnes ou plus	45 %

* Les données relatives aux sous-groupes de 1 à 4 personnes ne sont pas publiées.

Par ailleurs, pour l'indicateur « Salaire hebdomadaire brut moyen », un critère a été ajouté pour tenir compte de la non-réponse additionnelle liée à la déclaration du revenu : un salaire moyen n'est présenté que s'il existe au moins trois déclarations valides du revenu pour le calcul de la moyenne.

L'estimation de la qualité des indicateurs (les couleurs)

Une autre innovation de l'enquête 2015 est l'ajout de couleurs aux tableaux pour donner une estimation de la qualité des indicateurs : le vert pour « bonne »; le jaune pour « moyenne »; le rouge pour « faible ».

Basés sur l'erreur-type (ET) ajustée pour une population finie, les niveaux de qualité sont définis ainsi :

- Vert : l'ET ajustée est inférieure ou égale à 2,5.
- Jaune : l'ET ajustée est supérieure à 2,5 et inférieure ou égale à 5,0.
- Rouge : l'ET ajustée est supérieure à 5,0.

Deux indicateurs font exception à cette règle : le salaire hebdomadaire brut moyen et la durée de la recherche (en semaines) pour l'obtention de l'emploi à temps plein.

Pour le salaire hebdomadaire brut moyen, la règle est la suivante :

- Vert : l'intervalle de confiance à 95 %, soit l'ET ajustée multipliée par 1,96, représente 5 % ou moins du salaire moyen.
- Jaune : l'intervalle de confiance à 95 %, soit l'ET ajustée multipliée par 1,96, représente plus de 5 % et moins de 10 % du salaire moyen.
- Rouge : l'intervalle de confiance à 95 %, soit l'ET ajustée multipliée par 1,96, représente 10 % ou plus de du salaire moyen.

Pour la durée de la recherche (en semaines) pour l'obtention de l'emploi à temps plein, la règle est la suivante :

- Vert : l'ET ajustée est inférieure ou égale à 1 semaine.
- Jaune : l'ET ajustée est supérieure à 1 semaine et inférieure ou égale à 2 semaines.
- Rouge : l'ET ajustée est supérieure à 2 semaines.

Finalement, pour tous les indicateurs qui représentent un pourcentage, les valeurs « 0 » et « 100 » sont systématiquement présentées en rouge, puisqu'elles sont considérées comme de faible précision par défaut.

DÉFINITIONS

Personnes diplômées visées par l'enquête : Sont considérées comme des « personnes diplômées visées par l'enquête » tous les titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) qui ont obtenu leur diplôme entre le 1^{er} septembre 2013 et le 31 août 2014. L'enquête 2015 porte donc sur la promotion de l'année scolaire 2013-2014. La population cible de ce rapport et des tableaux qui l'accompagnent exclut les titulaires de l'ASP *Lancement d'une entreprise* (codes 5264 et 5764).

Taux de réponse : Rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de personnes diplômées visées par l'enquête qui ont répondu au questionnaire et l'ensemble des personnes diplômées visées par l'enquête.

En emploi : Sont dites « en emploi » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré travailler à leur compte ou pour autrui sans étudier à temps plein.

À la recherche d'un emploi : Sont dites « à la recherche d'un emploi » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré chercher un emploi sans être aux études ni être déjà en emploi.

Aux études : Sont dites « aux études » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré soit étudier à temps plein, soit étudier à temps partiel sans avoir d'emploi.

Inactifs : Sont considérées comme « inactifs » les diplômés visés par l'enquête qui ont déclaré ne pas avoir d'emploi, ne pas en chercher un et ne pas être aux études.

Taux de chômage : Rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de personnes diplômées à la recherche d'un emploi et l'ensemble de la population active (constituée des personnes en emploi et de celles à la recherche d'un emploi).

À temps plein : Sont dites « à temps plein » les personnes diplômées en emploi qui travaillent, de

façon générale, 30 heures ou plus par semaine.

À temps partiel : Sont dites « à temps partiel » les personnes diplômées en emploi qui travaillent, de façon générale, moins de 30 heures par semaine.

Durée de la recherche : Nombre moyen de semaines, calculé à partir de la fin des études, qu'ont pris les travailleurs à temps plein pour trouver un premier emploi qu'ils considèrent comme d'importance. Les données concernent uniquement les personnes diplômées qui travaillent pour autrui.

Salaire hebdomadaire brut moyen : Salaire brut moyen gagné par les travailleurs à temps plein au cours d'une semaine normale de travail. Les données concernent uniquement les personnes diplômées qui travaillent pour autrui.

En rapport avec la formation reçue : Un emploi est dit « en rapport avec la formation reçue » lorsque le travailleur à temps plein qui l'occupe juge qu'il correspond à ses études. Les données concernent les personnes diplômées qui travaillent en tant que salariés ou à leur compte.

FAITS SAILLANTS

Faits saillants de l'enquête 2015, menée auprès des diplômés de 2013-2014 (situation au 31 mars 2015) :

- L'enquête 2015 de *La Relance au secondaire en formation professionnelle* a permis d'interroger 23 159 titulaires d'un DEP ou d'une ASP (le programme *Lancement d'une entreprise* étant exclu) en 2013-2014. Ces répondants représentent 56,1 % de l'ensemble des personnes qui ont obtenu un diplôme de ce type cette année-là.
- Le taux d'emploi des répondants titulaires d'un DEP était de 73,6 % (76,3 % en 2013) au 31 mars 2015, soit environ un an après l'obtention du diplôme. Chez les répondants titulaires d'une ASP, il était de 78,7 % en 2015 (83,0 % en 2013).
- La population active est importante chez les répondants titulaires d'un DEP ou d'une ASP : au 31 mars 2015, elle représentait 83,4 % des titulaires d'un DEP et 86,9 % des titulaires d'une ASP (respectivement 85,5 % et 89,3 % en 2013).
- Le taux de chômage des répondants titulaires d'un DEP était de 11,7 % en 2015 (10,8 % en 2013). Pour les titulaires d'une ASP, ce taux était de 9,5 % (7,0 % en 2013).
- Au 31 mars 2015, 85,1 % des titulaires d'un DEP et 86,9 % des titulaires d'une ASP travaillaient à temps plein (30 heures ou plus par semaine). Depuis plusieurs années, on constate un écart entre le taux d'emploi à temps plein des hommes et celui des femmes. En 2015, chez les titulaires d'un DEP, ce taux était de 92,1 % pour les hommes et de 75,1 % pour les femmes. Chez les titulaires d'une ASP, la tendance est similaire : 94,1 % des hommes travaillaient à temps plein en comparaison de 78,4 % des femmes.
- En 2015, parmi les titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi à temps plein, 75,4 % déclaraient que cet emploi était en rapport avec leur formation (79,8 % en 2013), tandis que, chez les titulaires d'une ASP, la proportion correspondante était de 76,3 % (79,1 % en 2013).

- Le salaire hebdomadaire brut moyen des répondants titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi à temps plein était de 724 \$ en 2015 (723 \$ en 2013). Chez les répondants titulaires d'une ASP, la rémunération hebdomadaire brute moyenne était de 779 \$ en 2015 (722 \$ en 2013).

ANALYSE GÉNÉRALE

La situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 31 mars 2015

Au 31 mars 2015, la situation des titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) de la promotion de 2013-2014 était la suivante : 73,6 % étaient en emploi, 9,7 % étaient à la recherche d'un emploi, 12,4 % poursuivaient des études et 4,3 % étaient considérés comme inactifs.

Situation des titulaires d'un DEP	2010	2011	2012	2013	2015
En emploi (%)	73,8	77,4	75,5	76,3	73,6
À la recherche d'un emploi (%)	10,6	8,9	8,5	9,2	9,7
Aux études (%)	11,2	9,8	11,8	10,6	12,4
Inactifs (%)	4,4	3,9	4,2	3,9	4,3

Quant aux titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) de la même promotion, environ un an après l'obtention du diplôme, 78,7 % étaient en emploi, 8,2 % étaient à la recherche d'un emploi, 9,7 % poursuivaient des études et 3,4 % étaient considérés comme inactifs.

Situation des titulaires d'une ASP	2010	2011	2012	2013	2015
En emploi (%)	78,8	79,5	79,9	83,0	78,7
À la recherche d'un emploi (%)	8,3	7,5	6,7	6,3	8,2
Aux études (%)	9,5	8,0	9,3	7,5	9,7
Inactifs (%)	3,4	4,9	4,0	3,2	3,4

En 2015, dans le sous-ensemble des personnes de 19 ans ou moins, qui représentait 10,5 % de l'ensemble des titulaires d'un DEP⁵, la proportion de celles en emploi était de 69,5 %, tandis que la proportion de celles à la recherche d'un emploi était de 6,4 %. De plus, 21,3 % des titulaires d'un DEP âgés de 19 ans ou moins poursuivaient des études et 2,8 % étaient inactifs.

Situation des titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins	2010	2011	2012	2013	2015
En emploi (%)	70,3	73,2	69,5	71,5	69,5
À la recherche d'un emploi (%)	7,7	5,6	6,0	6,2	6,4
Aux études (%)	19,1	18,8	22,5	20,4	21,3
Inactifs (%)	2,9	2,4	2,0	2,0	2,8

Le nombre restreint de répondants titulaires d'une ASP de 19 ans ou moins ne permet pas de présenter leur situation.

La population active et le taux de chômage

Au 31 mars 2015, 83,4 % des titulaires d'un DEP faisaient partie de la population active, c'est-à-dire qu'ils déclaraient être en emploi ou à la recherche d'un emploi.

Le taux de chômage des titulaires d'un DEP est passé de 10,8 % en 2013 à 11,7 % en 2015. Rappelons que le taux de chômage est défini comme le rapport entre le nombre de personnes à la recherche d'un emploi et le nombre de personnes qui composent la population active.

Titulaires d'un DEP	2010	2011	2012	2013	2015
En emploi (%)	73,8	77,4	75,5	76,3	73,6
À la recherche d'un emploi (%)	10,6	8,9	8,5	9,2	9,8
Total : population active (%)	84,4	86,3	84,0	85,5	83,4
Taux de chômage (%)	12,5	10,3	10,1	10,8	11,7

⁵ Pour la promotion de 2013-2014, l'âge moyen (au 1^{er} juillet 2014) des titulaires d'un DEP était de 28,7 ans.

Au 31 mars 2015, 86,0 % des titulaires d'une ASP faisaient partie de la population active. Cette proportion demeure élevée et se maintient au-dessus de 86,0 % depuis 2010.

Chez les titulaires d'une ASP, le taux de chômage en 2015, qui se situait à 9,5 %, était à son plus haut niveau depuis 2011 et comparable à celui de 2010.

Titulaires d'une ASP	2010	2011	2012	2013	2015
En emploi (%)	78,8	79,5	79,9	83,0	78,7
À la recherche d'un emploi (%)	8,3	7,5	6,7	6,3	8,2
Total : population active (%)	87,1	87,0	86,6	89,3	86,9
Taux de chômage (%)	9,5	8,7	7,7	7,0	9,5

Au 31 mars 2015, parmi les personnes de 19 ans ou moins, 75,9 % des titulaires d'un DEP faisaient partie de la population active. En 2013, la proportion correspondante était de 77,7 %.

Par ailleurs, le taux de chômage des titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins demeurait inférieur à celui de l'ensemble des titulaires de ce diplôme. Au 31 mars 2015, il était de 8,4 % chez les titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins en comparaison de 11,7 % pour l'ensemble des titulaires de ce diplôme.

Titulaires d'un DEP de 19 ans ou moins	2010	2011	2012	2013	2015
En emploi (%)	70,3	73,2	69,5	71,5	69,5
À la recherche d'un emploi (%)	7,7	5,6	6,0	6,2	6,4
Total : population active (%)	78,0	78,8	75,5	77,7	75,9
Taux de chômage (%)	9,9	7,1	8,0	8,0	8,4

Les personnes aux études au 31 mars 2015

La proportion des titulaires d'un DEP en 2013-2014 et aux études au 31 mars 2015 s'établissait à 12,4 % comparativement à 10,6 % en 2013. Chez les titulaires d'une ASP, elle était de 9,7 % comparativement à 7,5 % en 2013. Les répondants titulaires d'un DEP âgés de 19 ans ou moins étaient, pour leur part, aux études dans une proportion de 21,3 % en 2015.

Situation	2010	2011	2012	2013	2015
Titulaires d'un DEP aux études (%)	11,2	9,8	11,8	10,6	12,4
Titulaires d'une ASP aux études (%)	9,5	8,0	9,3	7,5	9,7

Les titulaires d'un DEP qui étaient aux études au 31 mars 2015 poursuivaient, comme les années précédentes et dans la très grande majorité des cas (95,6 %), des activités de formation à temps plein. Chez les titulaires d'une ASP, la proportion se situait à 90,1 %.

Type de fréquentation scolaire des personnes diplômées en 2013-2014 qui étaient aux études au 31 mars 2015	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Aux études à temps plein	95,6	90,1
Aux études à temps partiel	4,4	9,9

Parmi les personnes diplômées qui étaient aux études au 31 mars 2015, 22,1 % des titulaires d'un DEP et 9,9 % des titulaires d'une ASP étaient inscrits à la formation technique au collégial. La poursuite d'études en formation professionnelle demeure la plus fréquente, puisqu'elle représentait plus de 50 % des personnes diplômées aux études au 31 mars 2015.

Type d'études au 31 mars 2015	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Au secondaire, à la formation professionnelle	51,4	55,7
Au secondaire, à la formation générale	5,3	3,9
Au collégial, à la formation technique	22,1	9,9
Au collégial, à un programme menant à une attestation d'études collégiales	4,8	9,4
Au collégial, à la formation préuniversitaire	7,7	6,4
Autres études	8,8	14,8

Les titulaires d'un DEP qui, au 31 mars 2015, étudiaient en formation technique au collégial (pour l'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou d'une attestation d'études collégiales) étaient inscrits, dans 78,1 % des cas, à un programme en rapport avec le diplôme obtenu. Chez les titulaires d'une ASP, la proportion était de 32,9 %.

Au 31 mars 2015, personnes inscrites à un programme d'études en rapport avec le diplôme obtenu en 2013-2014	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Au secondaire, à la formation professionnelle	74,4	82,5
Au collégial, à la formation technique	78,1	32,9

Les pourcentages de personnes qui poursuivaient des études au 31 mars 2015 parce qu'elles n'avaient pas trouvé d'emploi sont de 28,8 % pour les titulaires d'un DEP et de 22,4 % pour les titulaires d'une ASP.

Personnes aux études au 31 mars 2015 parce qu'elles n'avaient pas trouvé d'emploi	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Hommes	27,1	15,6
Femmes	31,1	27,3
Ensemble	28,8	22,4

Parmi l'ensemble des personnes qui étudiaient en 2015⁶, 33,8 % des titulaires d'un DEP et 27,5 % des titulaires d'une ASP étaient uniquement aux études à temps plein. Toujours parmi les personnes qui étudiaient en 2015, 44,8 % des titulaires d'un DEP et 41,7 % des titulaires d'une ASP étaient aux études à temps plein tout en occupant un emploi à temps plein ou à temps partiel.

Personnes diplômées en 2013-2014 qui étudiaient au 31 mars 2015	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Personnes uniquement aux études à temps plein	33,8	27,5
Personnes uniquement aux études à temps partiel	3,6	7,7
Personnes aux études à temps plein qui occupaient un emploi à temps plein ou à temps partiel	44,8	41,7
Personnes aux études à temps partiel qui occupaient un emploi à temps plein ou à temps partiel	17,8	23,7
Ensemble des personnes qui étudiaient	100,0	100,0

⁶ Rappelons que, jusqu'ici, les personnes considérées comme « aux études » sont celles qui étudiaient à temps plein et celles qui étudiaient à temps partiel sans occuper un emploi (voir la section « Définitions »). « L'ensemble des personnes qui étudiaient » inclut ici les personnes qui étudiaient à temps partiel tout en occupant un emploi.

L'emploi à temps plein

En 2015, la proportion des travailleurs qui occupaient un emploi à temps plein était de 85,1 % chez les titulaires d'un DEP et de 86,9 % chez les titulaires d'une ASP.

Chez les titulaires d'un DEP de même que chez ceux d'une ASP, on observe un écart entre le taux d'emploi à temps plein des hommes et celui des femmes : en 2015, le taux d'emploi à temps plein pour les titulaires d'un DEP était de 92,1 % pour les hommes et de 75,1 % pour les femmes. Chez les titulaires d'une ASP, les taux étaient respectivement de 94,1 % et de 78,4 %.

Titulaires d'un DEP occupant un emploi à temps plein	2010	2011	2012	2013	2015
Travailleurs (%)	93,2	94,2	93,9	92,9	92,1
Travailleuses (%)	78,8	78,5	78,2	78,2	75,1
Ensemble (%)	87,4	88,0	87,6	86,9	85,1

Titulaires d'une ASP occupant un emploi à temps plein	2010	2011	2012	2013	2015
Travailleurs (%)	92,7	94,3	92,7	91,5	94,1
Travailleuses (%)	78,6	76,2	81,3	80,1	78,4
Ensemble (%)	86,5	86,7	87,6	86,3	86,9

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine (temps plein)

Au 31 mars 2015, parmi les titulaires d'un DEP, les hommes travaillaient 5 heures par semaine de plus que les femmes (respectivement 42,1 heures et 37,0 heures en moyenne).

Nombre moyen d'heures travaillées par semaine – Titulaires d'un DEP	2010	2011	2012	2013	2015
Travailleurs (h)	41,7	42,5	42,2	41,8	42,1
Travailleuses (h)	36,7	36,8	37,0	36,6	37,0
Ensemble (h)	39,9	40,5	40,3	39,8	40,3

En 2015, pour 9 programmes d'études (qui comptaient au moins 30 personnes diplômées visées par l'enquête et qui répondaient aux critères de publication), le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 45 ou plus chez les personnes occupant un emploi à temps plein (30 heures ou plus par semaine). Pour l'ensemble des programmes (DEP ou ASP), le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 40,2.

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Proportion de femmes pour le programme (%)	Nombre moyen d'heures travaillées par semaine
5253	Forage au diamant (DEP)	58	0	61,1
5791	<i>Trucking</i> (DEP)	34	11,8	53,7
5291	Transport par camion (DEP)	2 116	8,1	50,9
5338	Production animale (DEP)	190	37,7	49,1
5289	Travail sylvicole (DEP)	42	7,1	48,5
5261	Extraction de minerai (DEP)	228	1,3	48,5
5189	Abattage et façonnage de bois (DEP)	130	2,3	48,2
5348	Production horticole (DEP)	43	58,1	46,6
5220	Conduite d'engins de chantier (DEP)	332	5,1	45,1

Au 31 mars 2015, pour 10 programmes d'études (qui comptaient au moins 30 personnes diplômées visées par l'enquête et qui répondaient aux critères de publication), le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans un emploi à temps plein était inférieur ou égal à 36. On constate une proportion élevée de femmes dans ces programmes.

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Proportion de femmes pour le programme (%)	Nombre moyen d'heures travaillées par semaine
5173	Fleuristerie (DEP)	85	95,3	34,3
5317	Assistance à la personne à domicile (DEP)	714	92,2	35,2
5068	Épilation à l'électricité (ASP)	228	99,1	35,2
5644	<i>Dental Assistance</i> (DEP)	69	95,7	35,2
5035	Esthétique (DEP)	492	99,6	35,3
5783	<i>Hotel Reception</i> (DEP)	67	73,1	35,4
5227	Secrétariat médical (DEP)	409	99,5	35,4
5144	Assistance dentaire (DEP)	436	98,9	35,4

Les études des personnes en emploi au 31 mars 2015

Parmi les titulaires d'un DEP et ceux d'une ASP qui faisaient partie de la catégorie « En emploi »⁷ au 31 mars 2015, respectivement 82,5 % et 83,8 % occupaient uniquement un emploi à temps plein.

Personnes diplômées de la formation professionnelle en 2013-2014 considérées comme en emploi au 31 mars 2015	Titulaires d'un DEP (%)	Titulaires d'une ASP (%)
Proportion des personnes qui occupaient uniquement un emploi à temps plein	82,5	83,8
Proportion des personnes qui occupaient uniquement un emploi à temps partiel	13,8	12,5
Proportion des personnes qui à la fois occupaient un emploi à temps plein et étaient aux études à temps partiel	2,6	3,1
Proportion des personnes qui à la fois occupaient un emploi à temps partiel et étaient aux études à temps partiel	1,1	0,6
Ensemble des situations des personnes considérées comme en emploi	100,0	100,0

⁷ Rappelons ici que les personnes qui, à la date de référence, étaient aux études à temps plein et occupaient un emploi à temps plein ont été classées dans la catégorie « Aux études ».

L'emploi à temps plein en rapport avec la formation reçue

La proportion des titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi à temps plein considéré comme en rapport avec la formation reçue était de 75,4 % en 2015 (79,8 % en 2013).

Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux travaillant à temps plein	2010	2011	2012	2013	2015
Travailleurs (%)	74,7	79,5	78,5	78,9	75,2
Travailleuses (%)	80,2	81,7	79,5	81,4	75,9
Ensemble (%)	76,7	80,3	78,9	79,8	75,4

La proportion des titulaires d'une ASP occupant un emploi à temps plein considéré comme en rapport avec les études était de 76,3 % en 2015 (79,1 % en 2013).

Titulaires d'une ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux travaillant à temps plein	2010	2011	2012	2013	2015
Travailleurs (%)	77,7	80,8	79,9	80,3	78,4
Travailleuses (%)	77,0	75,6	74,4	77,4	73,3
Ensemble (%)	77,4	78,9	77,7	79,1	76,3

L'emploi permanent⁸ à temps plein

Au 31 mars 2015, la proportion de diplômés de la formation professionnelle qui occupaient un emploi permanent parmi ceux à temps plein était de 85,6 % chez les titulaires d'un DEP et de 86,5 % chez les titulaires d'une ASP.

Personnes diplômées occupant un emploi permanent parmi celles travaillant à temps plein au 31 mars 2015	Titulaires d'un DEP	Titulaires d'une ASP
Travailleurs (%)	85,4	88,8
Travailleuses (%)	85,8	83,5
Ensemble (%)	85,6	86,5

⁸ Aux fins de la présente enquête, l'emploi permanent se caractérise par le fait qu'il ne comporte aucune limite quant à la durée.

L'emploi à temps partiel

Au 31 mars 2015, 14,9 % des titulaires d'un DEP en emploi travaillaient à temps partiel (13,1 % en 2013). Chez les titulaires d'une ASP, la proportion était de 13,1 % (13,7 % en 2013).

Chez les titulaires d'un DEP de même que chez ceux d'une ASP, on observe un écart récurrent entre le taux d'emploi à temps partiel des hommes et celui des femmes. En 2015, le taux d'emploi à temps partiel chez les titulaires d'un DEP était de 7,9 % pour les hommes et de 24,9 % pour les femmes. Chez les titulaires d'une ASP, les taux étaient de 5,9 % et de 21,6 % respectivement.

Titulaires d'un DEP occupant un emploi à temps partiel parmi ceux en emploi au 31 mars	2010	2011	2012	2013	2015
Travailleurs (%)	6,8	5,8	6,1	7,1	7,9
Travailleuses (%)	21,2	21,5	21,8	21,8	24,9
Ensemble (%)	12,6	12,0	12,4	13,1	14,9

Titulaires d'une ASP occupant un emploi à temps partiel parmi ceux en emploi au 31 mars	2010	2011	2012	2013	2015
Travailleurs (%)	7,3	5,7	7,3	8,5	5,9
Travailleuses (%)	21,4	23,8	18,7	19,9	21,6
Ensemble (%)	13,5	13,3	12,4	13,7	13,1

L'emploi à temps partiel en rapport avec la formation reçue

Pour 70,6 % des titulaires d'un DEP qui travaillaient à temps partiel au 31 mars 2015, l'emploi était considéré comme en rapport avec la formation reçue. Le pourcentage était plus élevé chez les travailleuses (76,9 %) que chez les travailleurs (56,8 %).

Titulaires d'un DEP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux travaillant à temps partiel au 31 mars	2010	2011	2012	2013	2015
Travailleurs (%)	55,2	59,9	58,4	60,1	56,8
Travailleuses (%)	75,2	77,7	76,4	77,2	76,9
Ensemble (%)	68,9	72,5	71,1	71,8	70,6

La proportion des titulaires d'une ASP occupant, au 31 mars 2015, un emploi à temps partiel considéré comme en rapport avec leurs études était de 63,1 %. On n'observe aucune ou qu'une très faible différence de pourcentage entre les travailleurs et les travailleuses pour 2015.

Titulaires d'une ASP occupant un emploi en rapport avec la formation reçue parmi ceux travaillant à temps partiel au 31 mars	2010	2011	2012	2013	2015
Travailleurs (%)	79,5	66,7	75,6	60,7	63,4
Travailleuses (%)	65,2	70,0	64,1	68,5	63,0
Ensemble (%)	69,5	69,2	67,9	65,9	63,1

L'emploi permanent à temps partiel

En 2015, la proportion de personnes diplômées qui occupaient un emploi permanent parmi celles travaillant à temps partiel était de 69,2 % chez les titulaires d'un DEP et de 70,7 % chez les titulaires d'une ASP. Chez les titulaires d'un DEP qui travaillaient à temps partiel, les hommes et les femmes occupaient un emploi permanent dans une proportion de 59,1 % et de 73,6 % respectivement. Chez les titulaires d'une ASP, les proportions étaient de 57,8 % pour les hommes et de 73,1 % pour les femmes.

Personnes diplômées qui occupaient un emploi permanent parmi celles travaillant à temps partiel au 31 mars 2015	Titulaires d'un DEP	Titulaires d'une ASP
Travailleurs (%)	59,1	57,8
Travailleuses (%)	73,6	73,1
Ensemble (%)	69,2	70,7

Le salaire hebdomadaire brut moyen pour un emploi salarié à temps plein

Au 31 mars 2015, le salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi salarié à temps plein était de 724 \$ (723 \$ en 2013).

Les travailleuses titulaires d'un DEP qui occupaient un emploi salarié à temps plein recevaient, en 2015, tous programmes confondus, un salaire hebdomadaire brut moyen inférieur à celui des travailleurs, soit 596 \$ en comparaison de 790 \$. Annualisé, l'écart représente 10 088 \$.

Cette différence entre les hommes et les femmes s'explique en partie par le fait que le nombre d'heures travaillées par semaine est de 42,1 pour les hommes comparativement à 36,9 pour les femmes, ce qui représente un écart de 5,2 heures. De plus, les hommes s'inscrivent dans une plus grande proportion à des programmes qui mènent généralement à des emplois mieux rémunérés.

Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un DEP pour un emploi salarié à temps plein	2010	2011	2012	2013	2015
Travailleurs (\$/semaine)	706	766	782	797	790
Travailleuses (\$/semaine)	542	560	577	592	596
Ensemble (\$/semaine)	647	695	712	723	724
Écart annualisé (\$)	8 528	10 712	10 660	10 660	10 088

La rémunération hebdomadaire brute moyenne des titulaires d'une ASP qui occupaient un emploi salarié à temps plein était de 779 \$ en 2015 (722 \$ en 2013).

Les femmes titulaires d'une ASP qui occupaient un emploi salarié à temps plein recevaient, en 2015, un salaire hebdomadaire brut moyen inférieur à celui des hommes dans la même situation : 634 \$ en comparaison de 880 \$, pour un écart annualisé de 12 792 \$.

Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'une ASP pour un emploi salarié à temps plein	2010	2011	2012	2013	2015
Travailleurs (\$/semaine)	726	772	807	817	880
Travailleuses (\$/semaine)	529	549	590	606	634
Ensemble (\$/semaine)	646	690	715	722	779
Écart annualisé (\$)	10 244	11 596	11 284	10 972	12 792

Les emplois multiples

Au 31 mars 2015, 7,5 % des titulaires d'un DEP qui travaillaient à temps plein occupaient plus d'un emploi. La proportion était la même pour les hommes et les femmes.

Proportion des cas de double emploi chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps plein	2010	2011	2012	2013	2015
Travailleurs (%)	5,8	6,1	5,4	6,1	7,5
Travailleuses (%)	6,2	7,2	6,8	6,4	7,5
Ensemble (%)	5,9	6,5	5,9	6,2	7,5

En 2015, 15,0 % des titulaires d'un DEP qui travaillaient à temps partiel occupaient plus d'un emploi. La proportion était de 14,3 % chez les hommes et de 15,4 % chez les femmes.

Proportion des cas de double emploi chez les titulaires d'un DEP travaillant à temps partiel	2010	2011	2012	2013	2015
Travailleurs (%)	13,5	14,1	15,2	12,5	14,3
Travailleuses (%)	13,2	13,0	13,4	15,2	15,4
Ensemble (%)	13,3	13,3	13,9	14,4	15,0

L'emploi à son compte

Au 31 mars 2015, 6,7 % de l'ensemble des titulaires d'un DEP en emploi travaillaient à leur compte. Chez les titulaires d'une ASP, la proportion était de 16,5 %.

Proportion, au 31 mars 2015, des titulaires d'un DEP ou d'une ASP qui travaillaient à leur compte parmi ceux en emploi	Titulaires d'un DEP	Titulaires d'une ASP*
Proportion par rapport à l'ensemble des personnes en emploi (%)	6,7	16,5

* Rappelons que ce calcul ne prend pas en considération les titulaires de l'ASP *Lancement d'une entreprise*.

En 2015, 10 programmes menant à un DEP ou à une ASP et répondant aux critères de publication comptaient 30 % ou plus des personnes diplômées travaillant à leur compte.

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Personnes diplômées en emploi (%)	Emploi à son compte (%)*
5247	Confection de vêtements et d'articles de cuir (DEP)	6	74,8	66,7
5309	Gestion d'une entreprise de la construction (ASP)	413	85,6	60,9
5326	Photographie (DEP)	79	70,3	60,6
5256	Production acéricole (DEP)	32	78,8	44,4
5031	Rembourrage industriel (DEP)	7	71,4	40,0
5321	Vente-conseil (DEP)	1 233	68,9	38,4
5348	Production horticole (DEP)	43	56,7	35,3
5173	Fleuristerie (DEP)	85	57,0	32,1
5142	Finition de meubles (DEP)	53	58,0	31,3
5239	Confection sur mesure et retouche (DEP)	66	69,0	30,0

* Ces taux sont calculés par rapport à l'ensemble des personnes diplômées en emploi.
Les titres des programmes sont dans la langue d'enseignement (titre officiel).

La taille des entreprises

Au 31 mars 2015, 63,5 % des titulaires d'un DEP ou d'une ASP qui occupaient un emploi salarié travaillaient pour des entreprises comptant moins de 100 employés (62,8 % en 2013), tandis que 18,4 % travaillaient pour des entreprises de 500 employés ou plus (19,6 % en 2012).

Taille des entreprises	2010	2011	2012	2013	2015
De 1 à 25 employés (%)	39,8	37,1	37,7	41,5	42,1
De 26 à 99 employés (%)	18,6	17,5	18,6	21,3	21,4
De 100 à 499 employés (%)	13,9	14,8	14,5	17,6	18,2
500 employés ou plus (%)	27,7	30,7	29,3	19,6	18,4

La situation d'emploi des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 1^{er} juin comparativement à celle au 31 mars

Pour que les données sur la situation d'emploi reflètent de façon correcte la réalité de certains programmes, les nouveaux diplômés ont aussi été interrogés sur leur situation d'emploi au 1^{er} juin de l'année de l'enquête.

La situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire au 1^{er} juin

Au 1^{er} juin 2015, la répartition des titulaires d'un DEP de la promotion de 2013-2014 était la suivante : 74,7 % étaient en emploi, 7,7 % étaient à la recherche d'un emploi, 13,1 % poursuivaient des études et 4,5 % étaient considérés comme inactifs.

Situation des titulaires d'un DEP au 1^{er} juin	2009	2010	2011	2012	2013	2015
En emploi (%)	75,8	76,4	79,5	77,4	77,5	74,7
À la recherche d'un emploi (%)	8,5	8,0	6,7	6,4	7,4	7,7
Aux études (%)	11,7	11,7	10,1	12,3	11,1	13,1
Inactifs (%)	4,0	3,9	3,7	3,9	3,9	4,5

Quant aux titulaires d'une ASP, 78,9 % étaient en emploi au 1^{er} juin 2015, 6,7 % étaient à la recherche d'un emploi, 10,3 % poursuivaient des études et 4,2 % étaient considérés comme inactifs.

Situation des titulaires d'une ASP au 1 ^{er} juin	2010	2011	2012	2013	2015
En emploi (%)	79,7	81,0	80,9	82,9	78,9
À la recherche d'un emploi (%)	7,6	5,9	4,5	5,7	6,7
Aux études (%)	9,9	8,6	9,8	7,8	10,3
Inactifs (%)	2,8	4,5	4,8	3,5	4,2

On observe un écart de 15 points de pourcentage ou plus entre la proportion de personnes en emploi au 1^{er} juin 2015 et celles en emploi au 31 mars 2015 pour 6 programmes d'études conduisant à l'obtention d'un DEP ou d'une ASP. Il s'agit essentiellement de programmes associés à des emplois saisonniers.

Numéro	Nom du programme d'études	Personnes diplômées visées par l'enquête	Personnes diplômées en emploi au 31 mars 2015 (%)	Personnes diplômées en emploi au 1 ^{er} juin 2015 (%)	Écart (%)
5042	Spécialités en horticulture (ASP)	42	28,8	89,3	60,5
1250	Mécanique marine (DEP)	7	17,0	48,6	31,6
5043	Spécialités en horticulture (ASP)	28	67,4	90,6	23,2
5299	Montage structural et architectural (DEP)	85	66,2	86,5	20,3
5320	Réalisation d'aménagements paysagers (DEP)	112	60,3	79,5	19,2
5088	Sciage (DEP)	18	72,7	91,7	19,0

Liste des tableaux additionnels accessibles sur le site Web du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Les tableaux suivants sont accessibles en formats PDF (pour l'impression) et HTML (pour l'importation dans un tableur et la manipulation) sur le site Web du Ministère. Les tableaux des quatre enquêtes précédentes sont également accessibles en format HTML. Soulignons que les programmes (les numéros de code, notamment) ont été actualisés en fonction de la situation qui avait cours en novembre 2015, et ce, autant pour les tableaux de l'enquête de 2015 que pour ceux des enquêtes des années précédentes accessibles en format HTML.

Résultats d'ensemble (situation des diplômés de l'enseignement secondaire professionnel, par type de diplôme et selon le sexe, au 31 mars et au 1^{er} juin pour les enquêtes 2013, 2012 et 2011)

Résultats par secteur de formation et programme (situation des diplômés de l'enseignement secondaire professionnel au 31 mars et au 1^{er} juin pour les enquêtes 2013, 2012 et 2011)

Tableau 1 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par type de diplôme et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 2 Situation des titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), par région administrative et selon le sexe, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 2.1 Situation des titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), par région administrative et selon le sexe, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 3 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par secteur de formation, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 3.1 Situation des titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), par secteur de formation et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 3.2 Situation des titulaires d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), par secteur de formation et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 4 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par région administrative et par secteur de formation, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 5 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par programme et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 6 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par secteur de formation et par programme, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars et au 1^{er} juin de l'année de l'enquête

Tableau 7 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par région administrative, par secteur de formation et par programme, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 8 Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par région administrative, par secteur de formation et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars de l'année de l'enquête

Tableau 9. Situation des personnes diplômées de l'enseignement secondaire professionnel, par secteur de formation et par programmes regroupés, pour l'ensemble du Québec, au 31 mars et au 1^{er} juin 2015



**Éducation
et Enseignement
supérieur**



ENSEMBLE  
on fait avancer le Québec